

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des personnels ATSS et d'Encadrement
Bureau des Personnels d'Inspection et de Direction
BPID

Affaire suivie par :
Christine DUBOIS
Tél : 01 57 02 62 36
Mél : ce.bpid@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 7 février 2023

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'academie-
directeurs académiques des services de l'éducation
nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et
du Val-de-Marne

Objet : Liste d'aptitude aux emplois de Directeur d'Établissement d'Éducation Adaptée et Spécialisée, session 2023.

Références : Décret n°74-388 du 8 mai 1974 modifié par le décret n°91-39 du 14 janvier 1991.

J'ai l'honneur de vous rappeler que le décret n°74-388 du 8 mai 1974 modifié, prévoit la nomination aux emplois de Directeur d'Établissement d'Éducation Adaptée et Spécialisée parmi les fonctionnaires inscrits sur une liste d'aptitude.

CONSTITUTION ET TRANSMISSION DU DOSSIER :

Pour me permettre d'organiser les épreuves d'entretien en vue de l'inscription sur cette liste d'aptitude, je vous demande de bien vouloir, dès réception de la présente note, procéder à l'appel des candidatures parmi les professeurs des écoles de votre département pour l'emploi de :

- Directeur d'école comportant au moins trois classes spécialisées

Vous trouverez à cet effet la maquette d'inscription à la session 2023, afin que vous puissiez procéder à sa diffusion dans les écoles de votre département.

Ces dossiers d'inscription, comme le précise la notice destinée aux candidats, devront être transmis à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, pour le : **lundi 20 février 2023**

Après vérification des états de service et des diplômes, vous voudrez bien me transmettre ces dossiers pour le lundi 6 mars 2023, au plus tard.

Les convocations pour les entretiens seront envoyés aux intéressé(e)s par courrier électronique, à partir du 6 mars 2023.

Les épreuves d'entretien se dérouleront le mercredi 22 mars 2023 (matin).

Pour le Recteur et par délégation
Le secrétaire général
de l'académie de Créteil

Mehdi CHERFI